Région du Nord

(256,060 PDI, source : SP/CONASUR, 31/03/2023)

BURKINA FASO

Rapport Mensuel Monitoring de Protection (P21) –Septembre 2024

1.145[1] personnes en déplacement

16 incidents avec 44 victimes

00 cas de protection pris en charge

98 cas de protection référés[2]

Séance de sensibilisation sur les types de VBG sur le SAT de Gorin, commune de Séguénéga

[1] Données non officielles (pas publiées par le CONASUR)

[2] Parmi les 98 cas, 54 avaient été documentés mais n'avaient pu être référés en raison des défis sécuritaires dans la région

I. Résumé

Comme le mois précédent, la situation sécuritaire et de protection est restée très instable au vu des violations enregistrées dans la région du nord. En effet, 16 incidents ayant fait 44 victimes composées de 13 femmes, trois (03) garçons et 28 hommes ont été collectés au cours du mois de septembre. Ces violations sont les conséquences directes de l'activisme des groupes armés, notamment dans les communes de Titao, Sollé, Banh, Thiou, Tangaye, Namissiguima, Bagarré et Bassi.

En plus de ces violations de droits, la région du Nord a également enregistré un déplacement forcé de populations du fait de l'activisme de groupes armés, impliquant 45 ménages de 295 personnes (105 filles, 95 femmes, 80 garçons, 15 hommes).

Au titre des catégories de violations de droits humains et du droit international humanitaire, cinq (05) catégories de violations ont été enregistrées et réparties comme suit :

- **Atteinte au droit à la vie** : cinq (05) victimes, toutes des hommes de la communauté hôte ;
- **Atteinte au droit à la propriété :** 26 victimes, composées de 16 hommes et dix (10) femmes de la communauté ;
- **Atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique** : six (06) victimes, composées de trois (03) femmes et trois (03) hommes tous membres de la communauté hôte ;
- **Allégations de violences graves à l'encontre des droits de l'enfant (MRM)** : trois (03) victimes, tous des garçons de la communauté hôte ;
- **Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité** : quatre (04) victimes, essentiellement des hommes de la communauté hôte.

II. Couverture géographique

31 communes couvertes | 23 comités locaux de Protection | 10 points Focaux communautaires | 5 moniteurs de Protection | 20 moniteurs volontaires

- **Zones couvertes**

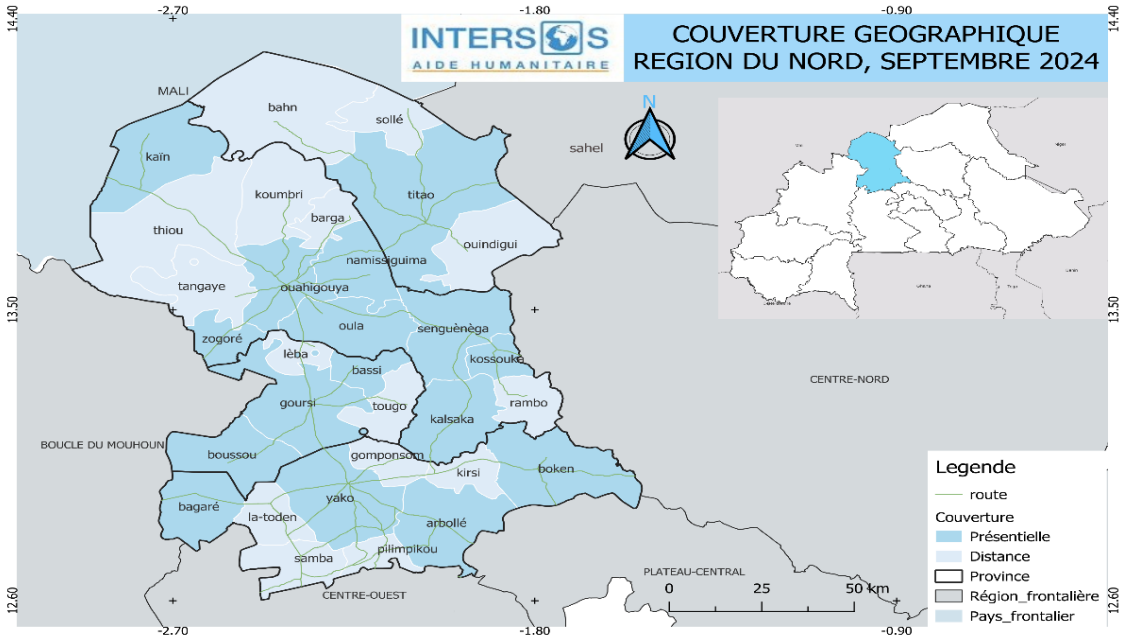

Au cours du mois, les activités du monitoring de protection ont couvert l'ensemble des 31 communes que compte la région. Cette couverture géographique a été possible grâce à la présence des comités locaux de protection, des points focaux communautaires et des OSC partenaires (ATL, AJBF). Ainsi, 16 communes ont été couvertes en présentiel, tandis que les 15 autres l'ont été à distance à travers des échanges téléphoniques avec des informateurs clés (leaders communautaires, CVD).

L'état de couverture des communes est présenté comme suit :

- **16 communes couvertes en présentiel** : Ouahigouya, Séguénéga, Kossouka, Namissiguima, Oula, Kalsaka, Kain et Zogoré, dans la **province de Yatenga** ; Gourcy, Boussou, Bassi, dans la **province de Zondoma** ; Yako, Bokin, Bagaré, Arbollé, dans la **province de Passoré** ; Titao dans la **province du Loroum** ;
- **15 communes couvertes à distance :** Tangaye, Thiou, Barga, Koumbri, Rambo, dans la **province du Yatenga** ; Lèba, Tougo, dans la **province du Zondoma** ; Gomponsom, Pilimpikou, Lâ-Todin, Kirsi et Samba, dans la **province du Passoré** ; Ouindigui, Sollé et Bahn dans la **province du Loroum**.

- **Accessibilité**

Dix (10) communes notamment Titao, Koumbri, Thiou, Kain, Barga, Tangaye, Zogoré, Namissiguima, Boussou et Bagarré sont restées inaccessibles comme les mois précédents, du fait de l'activisme des groupes armés mais aussi à cause de leur proximité avec des zones affectées par l'insécurité tant au Burkina qu'au Mali. Par exemple, la commune de Titao est

proche de la Région du Sahel (la province du Soum), l'une des plus en insécurité au Burkina. Quant aux communes de Thiou, Banh, Kain et Sollé, elles font frontalières avec certaines localités du Mali, aussi instables que la région du Sahel.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de Protection auxquels elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de Protection permet également de documenter les incidents de Protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21), en place dans la région du Nord, mobilise également les organisations de la société civile AJBF et ATL. Ceci permet de compléter la couverture géographique de INTERSOS et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois considéré, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- 52 formulaires ménages renseignés auprès de 26 hommes chefs de ménages hôtes et 26 femmes cheffes de ménages déplacées internes dans les villages des communes de Thiou, Titao, Sollé, Tangaye, Banh, Zogoré, Bassi, Boussou, Bagaré, Bokin, dont 10 dans les ZAD (Gourga, Tougzagué, Tamsin, Saye, Sissamba) dans la commune de Ouahigouya ;
- 52 formulaires informateurs clés renseignés auprès de 26 hommes déplacées internes et 26 femmes membres de la communauté hôte dans les communes et villages de Thiou, Titao, Sollé, Tangaye, Banh, Zogoré, Bassi, Boussou, Bagaré, Bokin, dont 10 dans les ZAD (Gourga, Tougzagué, Tamsin, Saye, Sissamba) dans la commune de Ouahigouya ;
- 16 fiches d'alerte flash renseignées ;
- 49 formulaires d'incident de protection documentant les violations de droits humains identifiées renseignés.

- **Points clés issus de la collecte d'informations**

Plusieurs besoins ont été exprimés par les personnes interviewées à l'issue des activités de collecte de données au cours du mois. En plus du manque de vivres, de logements et de moyens de subsistance, la région du nord a été particulièrement confrontée à une recrudescence du palu-dengue qui a beaucoup affecté les enfants et le non-fonctionnement des établissements scolaires dans les zones sous blocus. Les enfants sont toujours exposés au risque de paludisme par manque de moustiquaires sur les sites de

Gourga, Boudyiri, Ex Ira, Bouro dans la commune de Ouahigouya, tout comme dans les zones d'accueil des déplacés de Ouahigouya, Zogoré, Thiou, Gourcy ainsi que dans les sites de Ramensé et Gorin dans la commune de Séguénéga. Quant au non-fonctionnement des établissements scolaires, les localités concernées sont les communes de Namissiguima, Thiou, Zogoré, Tangaye, Banh, Sollé, Barga, Koumbri. Cela constitue un véritable défi pour les parents qui n'auront pas la chance d'assurer l'instruction de leurs enfants surtout à l'entame de cette rentrée scolaire, car ils ne peuvent pas sortir de leurs localités pour des raisons sécuritaires.

III. Typologie des déplacements identifiés

Deux (02) types de mouvement de population ont été enregistrés au cours du mois dans la région du nord. Il s'agit d'un (01) déplacement forcé à la suite de l'incursion des groupes armés dans le village de Pengtenga, dans la commune de Bagaré, province du Passoré et d'un (01) mouvement de retour de population observé dans la commune de Koumbri précisément à Koumbri-Centre du fait de l'accalmie qui y règne grâce à la présence des FDS/VDP.

Le déplacement interne forcé de population a impliqué 45 ménages de 295 personnes, constituées de 105 filles, 95 femmes ,80 garçons et 15 hommes du village de Pengtenga vers le village de Gorpouli, dans la même commune. Le mouvement retour a concerné 121 ménages de 850 personnes, composées de 315 filles, 224 femmes, 216 garçons et 95 hommes à Koumbri centre, chef-lieu de la commune.

Il ressort qu'au cours du mois, peu de personnes se sont déplacées par rapport au mois d'août ; soit une baisse de 44,5%. Cela pourrait se justifier par le fait que beaucoup ont cultivé dans leurs lieux d'accueil, même dans les zones sous blocus et sont contraints d'attendre la période des récoltes malgré les menaces.

Le tableau ci-après donne plus de détails sur les mouvements observés.

Région, Province, Commune, Localité de départ	Province, Commune, Localité d'arrivée	Date	Nombre de ménages déplacés	Nombre de personnes déplacées				Statut				Total	Raisons de déplacement
				H	F	Fille	G	Réf	PDI	Ret	Hôte		
Yatenga, Ouahigouya, Ouahigouya centre	Yatenga, Koumbri, Koumbri Centre	19/09/2024	121	95	315	224	216			X		850	Accalmie/ présence FDS et VDP
Passoré, Bagaré, Pengtenga	Passoré, Bagaré, Gourpoly	24/09/2024	42	15	95	105	80		X			295	Insécurité Post attaque
Total			163	110	410	329	296					1145	

Source : Monitoring de protection, région du Nord, INTERSOS septembre 2024

IV. Incidents de protection

Incidents

16 Incidents

44 victimes

8 Communes touchées :

Titao, Sollé, Banh, Namissiguima, Thiou Tangaye, Bagaré, Bassi.

- **Statistiques**

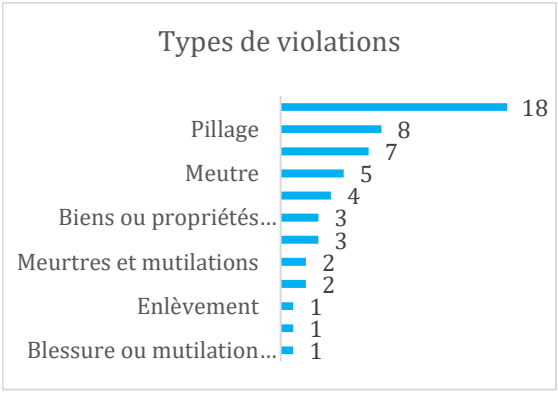

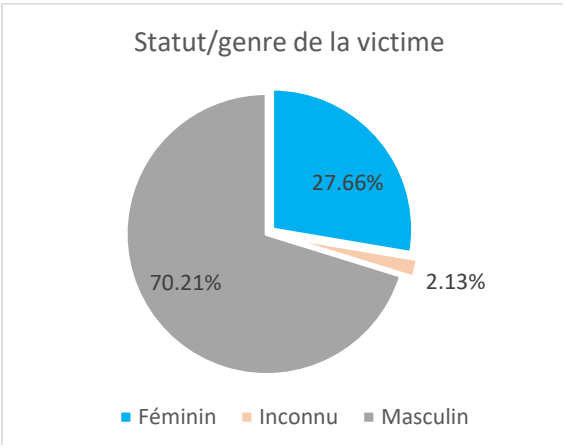

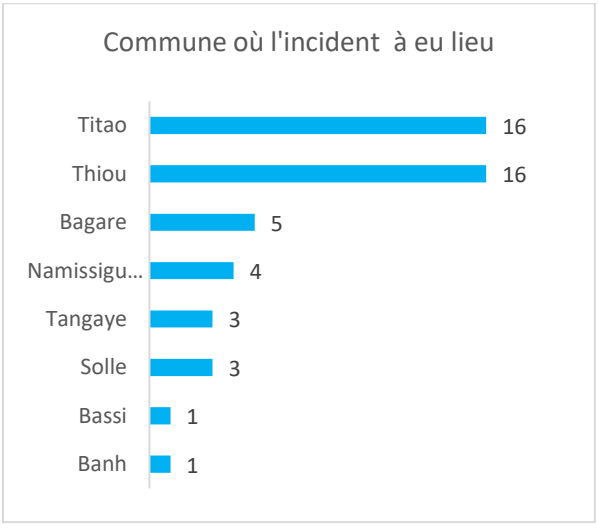

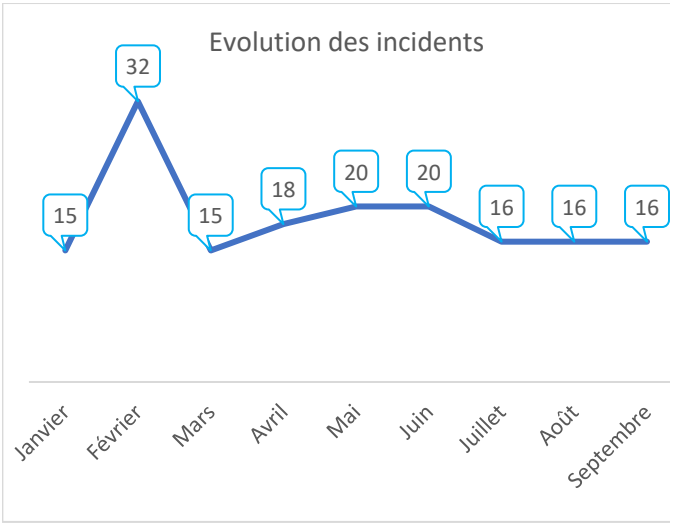

- **Détails sur les incidents**

Tout comme le mois précédent, la région du nord a enregistré 16 incidents de protection respectivement dans les provinces du Yatenga (07), du Loroum (07) et du Zondoma (01) et du Passoré (01). A la différence d'août, il ressort que les incidents ont fait moins de victimes, passant de 304 à 44 personnes affectées, soit une baisse de plus du double. De même, les personnes ciblées sont exclusivement de la communauté hôte contrairement au mois d'août où 11 personnes déplacées internes ont été également touchées.

En termes de violations, l'atteinte au droit à la propriété est la plus récurrente (59,57 %) des violations enregistrées au cours du mois. Cela pourrait être expliqué par la quête de moyens de subsistance de la part des groupes armés surtout en cette période pluvieuse.

Ci-dessous les incidents répartis suivant les cinq (05) groupes de violations :

- **Atteinte au droit à la vie :** **cinq (05)** victimes, tous des hommes de la communauté hôte. Il s'agit de cinq (05) cas de meurtre de cinq (05) personnes dans les communes de Namissiguima, Tangaye, et Sollé ;
- **Atteinte au droit à la propriété :** **26 victimes** constituées de 10 femmes et 16 hommes de la communauté. Cela concerne sept (07) cas d'extorsion de biens, sept (07) cas de pillage, 11 cas de destruction de biens immobiliers publics et privés, trois (03) cas de biens ou propriétés endommagés dans les communes de Bagaré, Thiou et Titao ;
- **Atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique :** **six (06)** victimes constituées de trois (03) femmes et trois (03) hommes, tous membres de la communauté hôte. Il s'agit de deux (02) cas de violence psychologique et émotionnelle hors VBG, un (01) cas de blessure à la suite de l'explosion d'un EEI et trois (03) cas de coups, blessures mutilation. Ces violations se sont produites dans les communes de Thiou, Sollé, Namissiguima et Bassi ;
- **Allégations de violences graves à l'encontre des droits de l'enfant (MRM) :** quatre (04) cas ayant fait trois (03) victimes, tous des garçons de la communauté hôte. Il s'agit de deux (02) cas de meurtres et mutilations, un (01) cas d'enlèvement et une (01) attaque contre deux lycées dans les communes de Bahn, Thiou et Tangaye ;
- **Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité :** quatre (04) victimes, tous des hommes de la communauté hôte. Il s'agit de quatre (04) cas d'enlèvement dans la commune de Thiou.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Bien que les facteurs de risques de VBG tels que la promiscuité sur les sites et la présence des groupes armés, demeurent perceptibles dans la région, aucun cas n'a été enregistré au cours du mois. Selon les informateurs clés et les membres des structures communautaires (points focaux, comités de protection), cela pourrait s'expliquer d'une part par la fréquence

des sensibilisations sur les VBG et d'autre part par le manque de signalement de cas du fait que les présumés auteurs font partie de la communauté des probables survivantes.

- **Activités de prévention et réponses**

Six (06) séances de sensibilisation sur les types de violence basée sur le genre et les services de prise en charge disponibles, ont été réalisées dans les ZAD de Tougouzagué, Boudyiri, Tamsin, Gondologo, la Ferme et le site ex-IRA, commune de Ouahigouya. En tout, 98 personnes constituées de 81 PDI (15 filles, 58 femmes, 08 hommes,) et 17 personnes de la communauté hôte (06 filles, 10 femmes et 01 homme) ont été mobilisés.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Au cours du mois, quatre (04) cas de violations[3] en lien avec la résolution 1612 ont été enregistrés dans la région. Il s'agit d'enlèvement de trois (03) enfants, tous des garçons de la communauté hôte à Méra et Banh-centre dans les communes de Tangaye et Banh par des présumés groupes armés. A cela, s'ajoute l'attaque de deux (02) lycées dans la commune de Thiou par des présumés groupes armés.

Il ressort qu'il y a eu moins d'allégations de violences graves à l'encontre des droits de l'enfant au cours du mois, par rapport au précédent, qui en a enregistré 11, soit une nette baisse de 36,36%.

En plus de ces violations, il convient de noter que les enfants sont également concernés par les déplacements forcés de population dûs à l'activisme des groupes armés avec un effectif de 185 (105 filles, 80 garçons) sur les PDI enregistrés durant le mois.

- **Activités de prévention et de réponses**

En termes de prévention, quatre (04) séances de sensibilisations sur la protection de l'enfance, notamment le droit à l'éducation, la violence physique et émotionnelle, la maltraitance et la négligence des enfants, ont été réalisées dans les quartiers Tamsin et au secteur 11 de la commune de Ouahigouya, ainsi qu'aux secteurs 2 et 3 de la commune de Séguénéga. En tout 110 personnes constituées de 17 filles, 56 femmes, 20 garçons et 17 hommes ont été touchées, soit 98 PDI et 12 membres de la communauté hôte.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

115 personnes, ayant des besoins spécifiques ont été identifiées au cours du mois dans la région du Nord. Il s'agit de 72 femmes et 43 hommes identifiés dans les communes de Ouahigouya, Séguénéga et de Titao. Ce sont essentiellement des femmes à risque (45), des personnes âgées en danger (15), des personnes âgées dans l'incapacité de prendre soin d'elles-mêmes (27), des personnes ayant des conditions médicales importantes (15), des personnes âgées vivant avec plusieurs enfants mineurs (13).

[3] dont une attaque d'école

- **Activités de prévention et réponses**

Les 115 PBS identifiées au cours du mois, ont été référées à la Direction Provinciale en charge de l'Action Humanitaire du Yatenga, au service social communal de Séguénéga et à l'ONG OCADES Titao, pour une assistance alimentaire. Elles ont été également enregistrées dans les bases de données INTERSOS pour une assistance selon les besoins de chacune[4].

V.4. Etat de droit

- **Eléments clés**

L'absence et le non-fonctionnement des institutions juridiques et judiciaires dans les communes sous blocus telles que Thiou, Banh, Kain, Sollé, exposent les populations à toutes sortes de violations de la part de groupes armés. Au cours du mois, ces derniers auraient fait le tour des villages de Nogondoum, Lossa, Foulé, Petalnelbé, Zaye, Boulibola, Dakewoulé, Karga et Mihitti, dans la commune de Banh, signifiant aux habitants le prélèvement imminent de Zakat sur les récoltes. Il a été également signalé la destruction de certains édifices publics (commissariat, ponts) bien que non fonctionnels à Thiou centre, chef-lieu de commune sous blocus depuis trois (03) ans.

Cette situation constitue un risque de protection non seulement pour les adultes qui ne disposent pas de documents civils valides, mais surtout pour les enfants qui sont exposés à une potentielle apatridie du fait de l'absence de Centre d'état civil fonctionnel.

- **Activités de prévention et réponses**

49 personnes constituées de 18 filles, 16 garçons et 15 hommes, toutes des PDI ont été référées vers le projet interne INTERSOS sous financement BHA et à la représentation régionale de la DGMEC du Nord pour la production d'extraits de naissance dans la commune de Ouahigouya.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Bien qu'aucun cas fragilisant le vivre ensemble n'ait été enregistré par les activités du monitoring au cours du mois dans la région, des tensions latentes et perceptibles risquent de mettre à mal la cohabitation pacifique. Il s'agit notamment des problèmes liés au manque d'abris ainsi que l'accès aux terres fertiles pour lesquels les femmes sont le plus souvent marginalisées au regard du poids de la tradition qui ne reconnait pas le droit d'accès à la terre pour les femmes au même titre que les hommes. Cela est plus remarqué dans les périphéries de la ville de Ouahigouya.

- **Activités de prévention et réponses**

14 séances de sensibilisations ont été réalisées sur le partage des ressources naturelles, la cohabitation pacifique, le respect des us et coutumes, l'acceptation dans la diversité culturelle, religieuse et ethnique dans la commune de Ouahigouya (Ferme, Somyanga, secteur 1, Tamsin, secteur 11, Tougouzagué, Ex ira, Saye, Gourga), dans les communes de

[4] Les ressources financières dédiées aux assistances PBS étant épuisées.

Séguénéga (SAT de Gorin) et ZAD de Kangrin dans la commune de Kossouka. Ces différentes séances ont permis de toucher 446 personnes constituées de 59 filles, 235 femmes, 51 garçons et 101 hommes, soit 322 PDI et 124 membres de la communauté hôte.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

La problématique de LTB a été particulièrement relevée au cours du mois, à travers plusieurs violations dont les présumés auteurs sont des groupes armés. Elles ont particulièrement eu lieu dans les communes de Bagaré, Thiou et Titao. Il s'agit de sept (07) cas d'extorsion de biens, huit (08) cas de pillage, 18 cas de destruction de biens immobiliers publics et privés. A titre d'exemple, sept (07) greniers et un tricycle auraient été incendiés dans la commune de Bagaré le 19 septembre. Dans la commune de Thiou, ce sont des domiciles privés et des édifices publics (commissariat, ponts) qui ont été pillés et détruits entre les 23 et 24 septembre. Cela, sans oublier les champs pulvérisés par ces groupes armés dans la commune de Titao le 24 septembre.

Cette recrudescence des violations en lien avec les LTB, pourrait être expliquée par la recherche des moyens de subsistance en cette période de soudure.

- **Activités de prévention et réponses**

Six (06) séances de sensibilisation ont été effectuées dans les zones d'accueil aux quartiers Tamsin, Ferme, Saye et Tougouzagué dans la commune de Ouahigouya sur les mécanismes endogènes d'accès à la terre, le droit d'accès aux logements .90 personnes composées de quatre (04) filles, 44 femmes, deux (02) garçons et 40 hommes, soit 80 PDI et 10 membres de la communauté hôte ont pris part aux séances.

En termes de réponse 28 PDI (13 femmes, 15 hommes) identifiées à Ouahigouya ont été référées au cluster Abri pour assistance.

V.7. Protection à base communautaire

Les différentes structures communautaires, notamment les comités locaux de protection, les points focaux, les informateurs clés, ont permis de collecter, vérifier, documenter et partager les 16 incidents de protection à travers 13 rapports flashs et trois (03) notes d'informations. Le réseau communautaire a également contribué à l'identification et au référencement de 115 PBS et 98 cas de protection dans la commune de Ouahigouya, de Séguénéga et de Titao.

Les réseaux communautaires ayant contribué à la réalisation du monitoring de protection sont :

- dix (10) points focaux mis en place par INTERSOS, dans les provinces du Yatenga et du Loroum ;
- dix (10) comités de protection constitués de 40 membres dont huit (08) femmes et 32 hommes issus des communautés, mis en place par INTERSOS dans les provinces du Yatenga et du Loroum ;

- dix (10) volontaires de l'OSC ATL dans les provinces du Yatenga, du Loroum et cinq (05) comités locaux de protection dans les communes de Titao, Ouindigui, Sollé et Banh (Loroum).
- dix (10) volontaires de l'OSC AJBF, dans les provinces du Yatenga, Zondoma et Passoré, y compris les huit (08) comités locaux de protection de cette structure ;
- 85 informateurs clés et 129 relais communautaires identifiés à travers toutes les provinces par les moniteurs.

VI. Partage d'information et coordination

- **Autorités**

- Mardi 24 septembre 2024 : rencontre et partage d'information sur les activités du projet monitoring de protection avec la Direction régionale des droits humains et de la promotion civique du Nord ainsi que la Direction régionale en charge de l'action humanitaire de la Région du Nord.

- **Acteurs humanitaires**

- Participation à la commémoration du 5ème anniversaire de l'ONG International Rescue Committee (IRC) à la salle de conférence de la mairie de Ouahigouya les 5 et 6 septembre 2024 ;
- Participation à la rencontre mensuelle des partenaires HCR au bureau terrain le jeudi 12 septembre 2024 ;
- Jeudi 19 septembre 2024 : Participation à la réunion mensuelle du groupe de travail LTB au bureau terrain HCR Ouahigouya
- Réalisation de 10 rencontres en ligne de coaching entre moniteurs et volontaires de protection des OSC partenaires ATL et AJBF dans les provinces du Passoré et Loroum les 03 et 04 septembre 2024. Ces rencontres ont permis de faire une revue des activités du monitoring, du rapportage, l'identification et le référencement de 80 PBS ainsi que des collectes de données.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Yatenga	Séguénéga, Kossouka, Kalsaka et Ouahigouya	- Assister les PDI et hôtes vulnérables de Séguénéga, de Kossouka, de Kalsaka et de Ouahigouya en vivres. - Appuyer les PDI et hôtes vulnérables pour la mise en place d'AGR	Direction Provinciale de l'Action Humanitaire, INTERSOS, HCR, PNUD, ADEFAD	En cours	RAS
Zondoma	Gourcy	- Appuyer les PDI et hôtes vulnérables pour la mise en place d'AGR	Direction Provinciale de l'Action Humanitaire, INTERSOS, HCR, PNUD, ADEFAD	En cours	RAS
Yatenga	Séguénéga, Kossouka, Kalsaka, Namissiguima et Ouahigouya	- Apporter une assistance en abris aux PDI de Séguénéga, de Kossouka, de Kalsaka, de Namissiguima et de Ouahigouya.	ACTED, HELP, UNHCR, Cluster Abris/AME	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	- Organiser des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale dans les différents SAT/ZAD de Ouahigouya, Gourcy, Yako. - Organiser des activités socioculturelles sur la cohésion sociale à Ouahigouya, Gourcy et Yako. - Organiser des journées des communautés. - Réaliser des émissions radiophoniques sur la cohésion sociale.	Tout acteur œuvrant dans le domaine de la cohésion sociale (DRC, INTERSOS, AJBF, TDH.I), Direction Régionale en charge des droits humains, CDC, OREPREGECC.	En cours	RAS

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
		- Organiser des fora et des cadres de dialogue sur la cohésion sociale à Ouahigouya, Yako et Gourcy.			
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	- Organiser des séances de sensibilisations/ renforcements de capacités sur les droits humains au profit des FDS et VDP, PDI de la région du Nord.	CimCoord, Service en charge des droits humains, Cluster protection.	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	- Organiser des séances de sensibilisations sur les EAS dans les différentes SAT/ZAD de Ouahigouya, Gourcy, Yako Séguénéga, Kossouka, Kalsaka.	INTERSOS, APAD, DRC.	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	- Plaider pour l'accès de 259 PDI à la terre (espaces) pour des abris dans les différentes ZAD à Ouahigouya, Séguénéga, Gourcy et Yako.	AoR LTB.	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	- Mener des campagnes d'informations/ sensibilisations sur la problématique des EEI et REG dans la province du Yatenga : communes de Séguénéga, Tangaye, Zogoré, Ouahigouya ; dans le Zondoma, communes de Lèba et Boussou, Bagaré dans le Passoré, le Loroum, Titao et Sollé	Association AMMIE AoR LAM	En cours	RAS